

Réunion à la Direction Justice de la Commission européenne à Bruxelles le 14 novembre 2011

Leo Netten, président de l'UIHJ, et Françoise Andrieux, secrétaire général, ont rencontré le 14 novembre 2011 à Bruxelles des représentants de la Commission européenne pour évoquer la formation judiciaire européenne.

Le président et la secrétaire générale de l'UIHJ ont rencontré Lotte Knudsen (directeur Direction justice pénale), Amélie Leclercq (chargée de mission pour la formation judiciaire européenne, Direction générale Justice, Commission européenne), Emmanuelle Cretin-Magand (Policy officer, Formation judiciaire européenne, Commission européenne) et Jacek Gartska (Legal officer Politique de justice civile).

Après une présentation de l'UIHJ et des ses actions (concernant notamment la formation et la réalisation du Code mondial de l'exécution) faite par Leo Netten, Lotte Knudsen a rappelé qu'aujourd'hui la justice a pris une dimension nouvelle et plus importante en Europe. Elle a été valorisée notamment après la création d'une Direction justice indépendante (séparée de la Direction Justice-Liberté-Sécurité) et sous l'impulsion de Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne. Il existe aujourd'hui un véritable programme justice ainsi qu'une véritable volonté d'impliquer les acteurs, au travers du Forum sur la justice par exemple, auquel participe l'UIHJ, mais aussi grâce à la formation.

La Commission européenne veut créer un suivi pratique et réel sur la formation. Le président Netten a indiqué alors que l'un des objectifs de l'UIHJ est l'harmonisation de la profession d'huissier de justice et que précisément la formation en

est l'un des moyens. Aujourd'hui, les donneurs d'ordre sont internationaux. Ils ont besoin de retrouver les mêmes garanties dans tous les pays et il faut laisser l'exécution à l'huissier de justice en dégageant le juge de cette tâche.

Il a rappelé que l'UIHJ a travaillé au sein du Conseil de l'Europe, dans le groupe de travail de la CEPEJ et a participé à la rédaction des lignes directrices sur la mise en œuvre de la recommandation Rec(2003)17 sur l'exécution du 9 septembre 2003, lesquelles lignes directrices sont l'outil de base de l'harmonisation de la profession d'huissier de justice en Europe.

Il a évoqué également le projet BERP (Balkans Enforcement Reforms Project) — au sein duquel les experts de l'UIHJ ont œuvré et tout particulièrement notre confrère néerlandais Jos Uitdehaag — et la mise en place de voies d'exécution harmonisées dans les pays parties à ce projet.

L'UIHJ promeut un système où l'huissier de justice est libéral, jouit d'une formation puissante, d'une déontologie puissante et d'un contrôle puissant.

Françoise Andrieux a présenté les journées de formation européenne organisées par l'Institut Jacques Isnard via le Centre international de Formation.

Après avoir rappelé l'articulation de ces journées et les thèmes abordés, elle a évoqué une possibilité d'organisation de journée de formation interprofessionnelle en 2012.

Le tableau de l'état des lieux de la formation en Europe a été remis à Lotte Knudsen. Celle-ci a indiqué que le position paper rédigé en réponse à la communication de la Commission sur la formation par l'UIHJ avait été fort apprécié notamment par M^{me} Reding.

Le président Netten a abordé le thème de l'e-Justice, futur incontournable de notre profession. Il a présenté la Fédération des tiers de confiance (FNTC) dont l'UIHJ est membre.

Des projets de collaboration concernant la mise en place de modules de formation ont été évoqués avec Jacek Gartska, Amélie Leclercq et Emmanuelle Cretin-Magand. Un calendrier de réunions de travail leur sera proposé pour mener à bien ce projet.

Meeting at the Directorate Justice of the European Commission in Brussels On 14 November 2011

On 14 November 2011 Leo Netten, President of the UIHJ, and Françoise Andrieux, General Secretary, met in Brussels representatives of the European Commission to discuss the European judicial training.

The President and the Secretary General of the UIHJ met Lotte Knudsen (Director of the Directorate Criminal Justice), Amélie Leclercq (project manager for the European Judicial Training, Directorate General Justice, European Commission), Emmanuelle Cretin-Magand (Policy Officer, European Training Training, European Commission) and Jacek Gartska (Legal Officer Civil Justice Policy).

After a presentation of the UIHJ and its actions (including training and the creation of a World Code of Enforcement) by Leo Netten, Lotte Knudsen recalled

that today justice has taken on a new and more important dimension in Europe. It was valued especially after the creation of an independent Justice Directorate (separate from the Directorate Justice-Freedom-Security) under the impulse of Viviane Reding, Vice-President of the European Commission.

There is now a real Justice program and a genuine commitment to involve stakeholders, for example through the Justice Forum, in which the UIHJ is involved, but also through training.

The European Commission wants to create a real and practical follow-up on training. President Netten said that one of the objectives of the UIHJ is the harmonization of the profession of judicial officers and that training was indeed way to achieve this goal. Today, large customers are international. They need to find the same guarantees in all countries and enforcement should be entirely conducted by judicial officers while the judge should be released from this task. He recalled that the UIHJ worked within the Council of Europe, in the CEPEJ Working Group and participated in the drafting of the Guidelines on a better implementation of Recommendation Rec(2003)17 of 9 September 2003, which guidelines are the basic tool of harmonization of the profession of judicial officer in Europe.

He also referred the BERP project (Balkans Enforcement Reforms Project) — in which the UIHJ experts have worked and especially our Dutch colleague

Jos Uitdehaag — and the introduction of harmonized enforcement procedures in the countries party to this project. The UIHJ promotes a system where the judicial officer is a liberal, has a powerful training, a strong ethics and a powerful control.

Françoise Andrieux presented the European Training days organized by the Institute Jacques Isnard via the International Training Centre. After recalling the articulation of these days and the topics she discussed the possibility of organizing an inter-professional training day in 2012.

The presentation of the current situation as regards training in Europe was

La notification postale remise en cause pendant la 10^e réunion du RJE à Bruxelles les 9 et 10 février 2012

A l'occasion de la 10^e réunion du Réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale à Bruxelles les 9 et 10 février 2012, la notification transfrontière des actes judiciaires par voie postale a été lourdement critiquée.

Le rôle essentiel du RJE pour l'harmonisation de l'espace judiciaire européen en matière civile

L'UIHJ était invitée à participer à cette réunion en qualité d'observateur. Elle était représentée par son premier secrétaire, Mathieu Chardon. Depuis un an maintenant, les professions judiciaires ont intégré le RJE. Des huissiers de justice de onze pays de l'Union européenne étaient présents : Belgique, Bulgarie, Espagne, Estonie, France, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Portugal, Slovaquie et Suède.

La réunion était présidée par Salla Saastamoinen, chef d'Unité A1 — Civil Justice Policy, DG Justice de la Commission européenne, assistée par Christoph Sajonz, secrétaire du RJE. Pareskevi Michou, directrice de la Direction A, Justice Civile, DG Justice de la Commission européenne, a souhaité la bienvenue aux participants. Mme Michou s'est déclarée très honorée d'accueillir les

handed to Lotte Knudsen. She said the position paper written in response to the Commission communication on training by the UIHJ was much appreciated by Commissioner Reding in particular.

Netten President addressed the topic of e-Justice, a key topic for the future of our profession. He presented the Federation of Trusted Third Parties (FNTC) of which the UIHJ is a member.

Collaborative projects for the development of training modules have been discussed with Jacek Gartska, Amélie Leclercq and Emmanuelle Cretin-Magand. An agenda of work meetings is to be finalised to implement this project.

représentants des professions juridiques ayant rejoint le RJE depuis un an. Le RJE joue un rôle essentiel pour l'harmonisation de l'espace judiciaire européen en matière civile, a estimé l'oratrice, car « il facilite l'application correcte des instruments ». Mme Michou a donné un aperçu des travaux en cours et qui allaient être abordés pendant la réunion. Le but des travaux est de s'assurer que les citoyens de l'Union européenne ne soient plus confrontés à des entraves en matière de justice lorsqu'ils ne sont pas dans leur pays d'origine. L'action de la Commission européenne doit fournir des mécanismes en matière de justice pour mettre en œuvre leurs droits. Les acteurs économiques pourront également tirer profit des outils dont ils disposeront.

Au-delà de la reconnaissance des jugements, il faut assurer leur exécution. Il faut faciliter le recouvrement de créances transfrontalières, d'où la proposition récente (juillet 2011) de l'instauration d'une procédure européenne de saisie conservatoires des comptes bancaires. Le RJE met à la disposition des praticiens du droit et des citoyens avec le site Internet et l'Atlas judiciaire européen des formulaires dynamiques, des outils très utiles pour les aider à résoudre les litiges transfrontaliers et échanger des informations utiles, a expliqué Mme Michou. S'agissant des professions juridiques, elle s'est estimée très satisfaite de leur intégration au RJE. « Leur expérience enrichit le RJE. C'est une valeur ajoutée » a-t-elle reconnu. Cette année, la Commission européenne et le Conseil de l'Europe vont organiser le prix Balance de Cristal. Il sera décerné à l'occasion de la Journée européenne de la justice civile le 25 octobre 2012. Mme Michou a invité les membres du RJE à en faire la promotion dans leur pays. L'oratrice a terminé son intervention en indiquant que la Commission européenne était engagée dans un objectif prioritaire pour que la justice

De G. à D. : Pareskevi Michou, directrice de la Direction A, Justice Civile, DG Justice de la Commission européenne, Salla Saastamoinen, chef d'Unité A1 — Civil Justice Policy, DG Justice de la Commission européenne, Christoph Sajonz, secrétaire du RJE — From L. to R. : Pareskevi Michou, Director of Directorate A, Civil Justice, DG Justice of the European Commission, Salla Saastamoinen, Head of Unit A1 - Civil Justice Policy, DG Justice of the European Commission, Christoph Sajonz, Secretary of the EIJ

